

# AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

### **Projet de résolution sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation relatif à l'immeuble situé au 3536, boulevard Saint-Laurent**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées :

QUE le conseil d'arrondissement a adopté, aux termes de sa résolution CA18 25 0396 du **2 octobre 2018**, un projet de résolution sur le projet particulier relatif à l'immeuble situé au **3536, boulevard Saint-Laurent**.

QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1), ce projet de résolution sera soumis à une consultation publique le **mardi 23 octobre 2018, à 18 h**, au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, à la salle Plateau ;

QUE ce projet de résolution vise l'autorisation d'un agrandissement et de l'occupation à des fins d'école d'enseignement spécialisé pour adultes d'un bâtiment commercial au 3536, boulevard Saint-Laurent, et ce, en dérogeant aux usages autorisés et à la densité maximale.

QUE Lors de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, ce 5<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018

Le secrétaire d'arrondissement,  
Claude Groulx